

A Paris, le 29 mai 2024

Aujourd'hui, être étudiant·e en sciences infirmières représente un coût significatif. En 2022, l'enquête Bien-Être révèle que **52,8%** des ESI ont une **santé financière très mauvaise** et que **58,1%** des étudiant·e·s **doivent travailler en parallèle de leurs études**.

Cette situation est plus qu'alarmante, la précarité des ESI ne cesse d'augmenter.

La situation ne va pas s'améliorer avec le dégel des frais d'inscription. À la prochaine rentrée universitaire, les ESI en formation soce devront payer **175 € de frais d'inscription**, soit **5€** de plus que l'année précédente. Pour les étudiant·e·s infirmier·ère·s en second cycle (EIBO, EIPA, EIA), c'est **une augmentation de 7 € soit 250 €** qu'il·elle·s devront payer à la rentrée.

L'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·e·s en sciences infirmières aggrave leur précarité de manière critique. Il·elle·s sont déjà confronté·e·s à des dépenses considérables telles que la CVEC, les tenues professionnelles non fournies, les loyers élevés, les bourses souvent tardives et irrégulières. Ces **frais supplémentaires accentuent une difficulté financière déjà présente**.

Dans plusieurs régions, les étudiant·e·s boursier·ère·s ne bénéficient pas d'exonération ce qui engendre **des frais à avancer que les étudiant·e·s ne possèdent pas**. Cette situation entrave l'accès à l'enseignement supérieur, allant à l'encontre des **valeurs d'égalité des chances censées être promues**. Cela impacte non seulement les conditions d'études des étudiant·e·s, mais aussi leurs conditions de vie. Il·elle·s se voient privé·e·s de l'accès à la vie étudiante et au bien-être.

1 ESI sur 3 a déjà dû faire un choix dans ses dépenses mensuelles.

La **précarité étudiante et les aides sociales insuffisantes** constituent aujourd'hui un frein majeur à la formation des futur·e·s infirmier·ère·s, indispensables à notre système de santé. **Il est urgent de mettre en place des mesures rapidement pour atténuer ce poids financier et soutenir les étudiant·e·s**, qui doivent également pouvoir profiter pleinement de leur formation et de leur vie étudiante.

La FNESI demande le gel des frais d'inscriptions universitaires et la revalorisation des aides sociales ainsi que des indemnités de stage à la hauteur des besoins des ESI.

Pauline BOURDIN
Présidente
presidence@fnesi.org
06.40.81.65.09



Chann PHILIPPE
Attachée de Presse
presse@fnesi.org
06.59.35.54.33